



A Solenis Company

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ClearKlens Cleansinald VH9

Révision: 2023-12-06

Version: 02.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ClearKlens Cleansinald VH9

UFI: 7NJ5-M0MC-J003-XWAH

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Désinfectant de surface.
pour la désinfection générale des surfaces
Uniquement pour usage professionnel et industriel.
Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

Utilisations déconseillées:

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_8a_1
AISE_SWED_PW_10_1
AISE_SWED_PW_11_1
AISE_SWED_PW_19_1
AISE_SWED_IS_7_5

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314)
Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302)
Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)
Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 (H400)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (H411)
Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 (H290)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium (Benzalkonium Chloride), N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (Laurylamine Dipropylenediamine)

Mentions de danger :

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

ClearKlens Cleansinald VH9

Conseils de prudence:

P260 - Ne pas respirer les vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	270-325-2	68424-85-1	[6]	Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=10 (H400) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 M=1 (H410)		10-20
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	200-573-9	64-02-8	01-211948676 2-27	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Toxicité aiguë - Inhalation, Catégorie 4 (H332) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 2 (H373) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	68439-46-3	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		3-10
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	219-145-8	2372-82-9	[6]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 3 (H301) Corrosion cutanée, Catégorie 1B (H314) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 2 (H373) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Toxicité aquatique aiguë, Catégorie 1 M=10 (H400) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 M=1 (H410)		1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

[6] exempté: produits biocides. Voir l'Article 15(2) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

Des symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures. Il est recommandé d'avoir un suivi médical au moins 48 heures après l'incident. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Administrer de l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche ni le bouche-à-nez. Utiliser un respirateur manuel de type Ambu Bag ou un respirateur automatisé.

Inhalation:

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit pendant au moins 30 minutes. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Garder tranquille. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Inhalation:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Provoque de graves brûlures.

Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

Ingestion:

L'ingestion peut conduire à un effet fortement caustique sur la bouche et la gorge avec un danger

de perforation de l'oesophage ou de l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation suffisante. Ne pas respirer les poussières ou les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des gants appropriés.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation suffisante. Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Utiliser un agent neutralisant. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Protéger contre le gel.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

Seveso - Exigences du seuil minimal (tonnes): 100

Seveso - Exigences du seuil maximales (tonnes): 200

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	-	-	-	3.4
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	-	-	-	25
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	-	-	-	0.04

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	-	-	-	5.7
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	-	-	-	0.91

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	-	-	-	3.4
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	-	-	-	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	-	-	-	0.54

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	-	-	-	3.96
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	3	3	1.5	1.5
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	-	-	-	2.35

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	-	-	-	1.64
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	1.2	1.2	0.6	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	-	-	-	0.7

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	0.0009	0.00096	-	0.4
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	2.2	0.22	1.2	43
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	0.001	0.0001	0.00015	1.33

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	12.27	13.09	7	-
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	-	-	0.72	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	8.5	0.85	45.34	-

8.2 Contrôles de l'exposition

ClearKlens Cleansinald VH9

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

- Contrôles d'ingénierie appropriés:** Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.
- Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert manuel du produit	AISE_SWED_PW_8a_1	PW	PROC 8a	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166). L'utilisation d'un écran facial complet ou un autre dispositif de protection du visage est fortement recommandé lors de la manipulation des emballages ouverts ou si des éclaboussures peuvent se produire.
- Protection des mains:** Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et température.
Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration: >= 480 min Epaisseur du matériau: >= 0,7 mm
Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm
En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi.
- Protection du corps:** Porter des vêtements résistant aux produits chimiques et des bottes si une exposition cutanée directe et/ou des éclaboussures peuvent se produire (EN 14605).
- Protection respiratoire:** Si l'exposition aux particules liquides ou des éclaboussures ne peuvent être évitées, utiliser: demi-masque (FR 140) avec filtre à particules P2 (EN 143) ou masque complet (EN 136) avec filtre à particules P1 (EN 143) Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale. En concertation avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire, un autre type offrant une protection semblable peut être choisi. Des dispositifs d'application spécifiques peuvent être disponibles pour limiter l'exposition. Veuillez consulter la fiche technique pour voir les possibilités. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

- Contrôles de l'exposition de l'environnement:** Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.5

- Contrôles d'ingénierie appropriés:** Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.
- Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application par pulvérisation	AISE_SWED_IS_7_5	IS	PROC 7	480	ERC4
Application manuelle par brossage, frotage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a
Application par pulvérisation					
Application par pulvérisation	AISE_SWED_PW_11_1	PW	PROC 11	60	ERC8a
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des mains:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection du corps:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection respiratoire:** Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

- Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Clair , Jaune

Odeur: Produit caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Méthode / remarque

Non approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Le produit se décompose avant ébullition		
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles	Données non expérimentales	
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles		

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): > 100 °C

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Méthode / remarque

coupelle fermée

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: >= 11.5 (pur)

pH dilué: ≈ 10 (0.5 %)

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Méthode / remarque

ISO 4316

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Soluble	OECD 105 (EU A.6)	10
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	500	Méthode non fournie	20
alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Soluble		

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Pression de vapeur: Non déterminé

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	0.006	OECD 104 (EU A.4)	25
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	0.0000000002	Par extrapolation	25
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles		

Densité relative: ≈ 1.05 (20 °C)

Densité de vapeur: -.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations**9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique****Propriétés explosives:** Non-explosif.

EC 440/2008 A14

Propriétés comburantes: Non comburant.

EC 440/2008 A17-A21

Corrosion vis à vis des métaux: Corrosif(ve)**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Peut être corrosif pour les métaux. Réagit avec les acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Données sur le mélange: .**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

ATE - Par inhalation, brouillards (mg/l): >5

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	LD ₅₀	1780	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1780
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	1400	Rat	Pertinence de la preuve		1400
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	LD ₅₀	261	Rat	Méthode non fournie		261

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				Non établie
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	LD ₅₀	> 5000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	2000 - 5000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	LD ₅₀	> 2000	Rat	OCDE 402 (EU B.3)		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données			

		disponibles			
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	LC ₅₀	≥ 1-5 (poussières)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	6
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Corrosif(ve)	Lapin		
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Pertinence de la preuve	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	4 heure(s)

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Lésion sévère	Lapin		
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Lésion sévère		Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve OECD 437	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles			

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles			
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant		Pertinence de la preuve	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles			
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 473 OECD 476	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium			Pas de données disponibles				
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		OECD 408 (EU B.26)		
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80		OECD 411 (EU B.28)	90	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données				

ClearKlens Cleansinald VH9

		disponibles				
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium			Pas de données disponibles					
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium			Pas de données disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Non applicable

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Voies respiratoires
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Reins

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	LC ₅₀	> 0.1-1	<i>Lepomis macrochirus</i>	OPP 72-1, statique (EPA)	96
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	LC ₅₀	> 100	<i>Lepomis macrochirus</i>	OPP 72-1, statique (EPA)	96

alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	5 - 7	Poisson	92/69/CEE, C1, semi-statique	96
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	LC ₅₀	0.1	Poisson	OECD 203 (EU C.1)	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	EC ₅₀	> 0.01-0.1	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	EC ₅₀	140	<i>Daphnia magna Straus</i>	DIN 38412, partie 11	48
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	5.3	<i>Daphnie</i>	92/69/EEC	48
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	EC ₅₀	0.073	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	EC ₅₀	> 0.01-0.1	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	OECD 201 (EU C.3)	72
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	EC ₅₀	> 100	<i>Scenedesmus obliquus</i>	CEE/88/302, partie C, statique	72
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1.4 - 47	<i>Not specified</i>	92/69/EEC	72
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	E _r C ₅₀	0.054	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	OECD 201 (EU C.3)	96

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles			
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	EC ₂₀	> 500	Boues activées	OECD 209	0.5 heure(s)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	> 140	Bactérie	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	EC ₅₀	18	Boues activées	OECD 209	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	NOEC	> 25.7	<i>Brachydanio rerio</i>	OECD 210	35 jour(s)	
alcool alkyl éthoxylé	LC ₁₀	8.983	<i>Not specified</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles				

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

ClearKlens Cleansinald VH9

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	NOEC	> 0.01-0.1	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	21 jour(s)	
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	NOEC	25	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	21 jour(s)	
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	2.579	<i>Daphnia sp.</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	NOEC	0.024	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium		Pas de données disponibles				
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	LD ₅₀	156	<i>Eisenia fetida</i>	OECD 207	14	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	LD ₅₀	> 1000	<i>Eisenia fetida</i>	OECD 207	14	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	NOEC	0.25 - 1.25			21	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	NOEC	1000			28	

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
éthylènediaminetétraacétate de tétrasodium		Pas de données disponibles			

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
---------------	----------	---------	------------------	---------	------------

		analytique			
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Boues activées, aérobies	Appauvrissement en oxygène	63% en 28 jours(s)	OECD 301D	Facilement biodégradable
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium				Pertinence de la preuve	Difficilement biodégradable. Intrinsèquement biodégradable.
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine		Appauvrissement en oxygène	79 % en 28 jours(s)	OECD 301D	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobies et marines, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium					Pas de données disponibles

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium					Pas de données disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	< 3	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	à 20 °C
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	-3.86	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	-0.66		Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles				
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	1.8	<i>Lepomis macrochirus</i>	OECD 305	Faible potentiel de bioaccumulation	
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K _{oc}	Coefficient de désorption Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	Pas de données disponibles				
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	Pas de données disponibles				Adsorption par la phase solide du sol n'est pas prévue
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est

déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 16 03 05* - déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: 3267

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Liquide organique corrosif, basique, n.s.a. (chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium)

Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (alkyldimethylbenzylammoniumchloride)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 8

14.4 Groupe d'emballage: II

14.5 Dangers pour l'environnement:

Dangereux pour l'environnement: Oui

Polluant marin: Oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:

ADR

Code de classification: C7

Code de restriction en tunnels: (E)

Numéro d'identification du danger: 80

IMO/IMDG

No EmS: F-A, S-B

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG. La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantités limitées.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Seveso - Classification: E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

Installations classées:

Rubrique(s):

4510 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1.

4511 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2.

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

Ingrédient(s)	TMP n°
---------------	--------

ClearKlens Cleansinald VH9

chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium	RG 65, RG 66 RG 15bis, RG 74
--	---------------------------------

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code FDS: MS1005593

Version: 02.0

Révision: 2023-12-06

Raison de la révision:

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 2, 3, 4, 9, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H301 - Toxique en cas d'ingestion.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité